

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 30 septembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 septembre 2016

2016 DAC 516 Apposition d'une plaque commémorative en hommage aux résistants torturés 180, rue de la Pompe (16^e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération, en date du 13 septembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque en hommage aux résistants torturés 180, rue de la Pompe à Paris 16^e ;

Vu l'avis du Conseil du 16^e arrondissement, en date du 12 septembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Mme la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque en hommage aux résistants torturés 180, rue de la Pompe à Paris 16^e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : «Ici au 180 rue de la Pompe Entre mai et août 1944, plus de 300 résistantes et résistants de différents réseaux ont été interrogés dans cet immeuble et la plupart torturés parfois jusqu'à la mort par la police allemande et ses auxiliaires français. N'oublions pas leur combat».

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 3 000 euros sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2016, rubrique 324, nature 2313, mission 40000-99-040, individualisation 16V00149 DAC.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO